

Manutentionnaire

AUTRES APPELLATIONS D'EMPLOI

Aide aux stocks, Aide-entreposeur, Aide-magasinier



Description

Le manutentionnaire manipule, déplace, charge et décharge des matériaux à la main ou à l'aide de divers appareils de manutention. Il travaille dans des entrepôts de commerce de détail et de gros.



Principales responsabilités

Manutentionnaire qui travaille manuellement

- Charger, décharger et déplacer des produits et des matériaux;
- Remplir d'autres fonctions liées à la manutention, telles que compter, peser, trier, emballer et déballer divers produits et matériaux.

Manutentionnaire qui utilise des appareils de manutention

- Charger et décharger, à l'aide de treuils et d'autres appareils de levage, des camions et des wagons sur des quais d'entrepôts;
- Conduire des camions, des tracteurs, des chargeuses et d'autre matériel industriel pour assurer le déplacement d'articles à partir de véhicules de transport et de quais ou vers ceux-ci, et pour entreposer et retirer le matériel des entrepôts;
- Exécuter d'autres tâches, s'il y a lieu, telles qu'ouvrir des conteneurs et des caisses, remplir des commandes dans un entrepôt, participer à la prise d'inventaire, ainsi que peser et vérifier divers articles.



Tu es en bonne condition physique ? Tu as une aptitude pour le travail manuel ? Tu exécutes ton travail avec rigueur et attention ? Tu es la personne recherchée pour cet emploi !



Environnement de travail

- La personne peut être amenée à travailler les soirs, les fins de semaine et les jours fériés;
- Travail nécessitant la manipulation de charges et l'utilisation de matériel de manutention;
- Métier pouvant exiger le port d'équipements de protection, tels que des gants, des chaussures de sécurité ou encore un casque.



Savoir-être

- Bonne résistance physique;
- Rigueur;
- Rapidité;
- Vigilance.



Savoir-faire

- Maîtrise des gestes et des postures de manutention;
- Connaissance des normes d'hygiène et de sécurité;
- Maîtrise de l'utilisation d'engins de manutention non motorisés (diable, transpalette, etc.) ou motorisés (chariot élévateur, etc.);
- Connaissance des codes et des symboles.



Conditions d'accès à la profession

- Diplôme d'études secondaires (DES);
- La possession d'un permis de conduire approprié et de l'expérience dans la conduite d'un chariot élévateur peuvent être exigées;
- Le manutentionnaire ayant des responsabilités de cariste doit avoir reçu une formation conforme au Règlement sur la santé et la sécurité du travail (RSST) pour utiliser le chariot élévateur.



Progression de carrière



Note : Le masculin est utilisé uniquement à des fins de lisibilité et ne se veut aucunement discriminatoire. Les informations présentées dans cette fiche reposent sur une analyse interne et doivent être adaptées à la réalité des détaillants.

Cette fiche a été produite grâce à la contribution financière de la Commission des partenaires du marché du travail et avec l'appui des partenaires du marché du travail.